

Communiqué de presse

Des partenaires mobilisés pour la sécurité alimentaire à Laval

Laval, le 6 juillet 2017 – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval, la Ville de Laval ainsi que les membres du Comité d'action en sécurité alimentaire de Laval (CASAL) dévoilent officiellement le Plan d'action 2016-2020 du CASAL. Ce plan d'action est le fruit d'une démarche collective afin de favoriser et promouvoir la sécurité alimentaire sur le territoire lavallois.

Une démarche participative de co-construction

L'automne dernier, le CISSS de Laval et la Ville de Laval ont proposé à leurs partenaires de mettre en commun leurs expertises afin d'assurer l'animation du CASAL. Ce comité intersectoriel, initialement mis sur pied par la Direction de santé publique du CISSS de Laval en 2006, réunit des partenaires de divers milieux tels que communautaire, municipal, agricole, scolaire, caritatif et de la santé. La coordination conjointe avec la Ville de Laval représente un levier d'action majeur auprès des communautés lavalloises.

« La sécurité alimentaire est un enjeu majeur qui doit être porté par une diversité d'intervenants sur l'ensemble du territoire lavallois. À ce chapitre, le CASAL est un interlocuteur de premier plan. Le plan d'action dévoilé aujourd'hui permettra d'arrimer les initiatives régionales et locales, pour une plus grande cohésion et efficacité afin de favoriser l'accès à une alimentation suffisante, et pour mettre en place des conditions gagnantes pour mener une vie saine », a précisé le maire de Laval, monsieur Marc Demers.

« Le CISSS de Laval est fier de soutenir le CASAL, en partenariat avec la Ville de Laval. Le Plan d'action du CASAL est un outil complémentaire à la vision et aux champs d'interventions de la Politique régionale de développement social, laquelle a été lancée conjointement avec la Ville de Laval en juin dernier », a indiqué madame Caroline Barbir, présidente-directrice générale du CISSS de Laval.

Afin de soutenir le déploiement du Plan d'action du CASAL 2016-2020, le CISSS de Laval accordera un soutien financier pouvant aller jusqu'à 40 000\$ pour la prochaine année. Ce fonds permettra d'appuyer les initiatives en lien avec les orientations et les objectifs de ce plan. Les partenaires du milieu souhaitant soumettre leurs initiatives pourront compléter un formulaire disponible sur le site Internet du CASAL au www.securitealimentairelaval.org. La date limite pour déposer un projet est le 15 octobre 2017.

L'insécurité alimentaire à Laval

En 2013-2014, 6,5 % des Lavallois âgés de 12 ans et plus (23 000 personnes) étaient confrontés à une insécurité alimentaire modérée ou grave liée à un revenu insuffisant. « Favoriser la sécurité alimentaire, c'est agir, entre autres, sur l'accès à une saine alimentation pour tous. Une saine alimentation est possible dans un milieu qui permet à toute sa population, sans distinction selon le statut économique et social, de s'approvisionner, choisir, préparer et conserver des aliments permettant de développer et maintenir la santé », a expliqué le docteur Jean-Pierre Trépanier, directeur de santé publique du CISSS de Laval.

Le soutien d'initiatives et d'actions concertées visant, entre autres, l'amélioration de l'accès aux aliments sains se situe au carrefour de deux priorités du Plan d'action régional de santé publique de Laval 2016-2020, soit la lutte contre les inégalités sociales de santé et le développement des communautés ainsi que la création d'environnements sains et sécuritaires.

Le Plan d'action du CASAL dégage des enjeux prioritaires, lesquels sont formulés à travers des objectifs précis. Parmi ceux-ci, on peut trouver : promouvoir et soutenir le développement de l'agriculture urbaine, faciliter l'accessibilité physique et économique aux aliments, sensibiliser à l'enjeu de la sécurité alimentaire et du gaspillage, développer les habiletés et connaissances culinaires, bonifier le partenariat et l'arrimage.

Des jardins urbains, un objectif du Plan d'action du CASAL

Dans l'esprit de sa vision stratégique Urbaine de nature - Laval 2035, la Ville de Laval lance aujourd'hui le Cadre de référence de soutien aux initiatives de démarrage de jardins communautaires et collectifs. Ce cadre viendra baliser et harmoniser la gestion du développement des jardins sur le domaine public municipal.

« Les consultations citoyennes des dernières années ont démontré l'engouement et le besoin des Lavallois et des Lavalloises à l'égard de l'agriculture urbaine. Afin de répondre de façon plus proactive aux demandes des citoyens et des organismes du territoire, ce cadre clarifie la responsabilité de chacun et offrira des outils de gestion clairs. La Ville de Laval soutiendra ainsi le démarrage et l'implantation de deux nouveaux jardins par année en fournissant des services divers et en octroyant une somme maximale de 6 000 \$ par jardin aux organismes gestionnaires qui pourront produire, dans leur quartier, des légumes et des fruits frais », a annoncé le maire de Laval.

La promotion et le soutien du développement de l'agriculture urbaine font partie des orientations du CASAL et ce cadre est une action concrète en ce sens. Notez que la région de Laval compte actuellement 23 jardins communautaires et collectifs.

Le cadre de référence est disponible sur le site Web de la Ville de Laval au

<https://www.laval.ca/Pages/Fr/Activites/soutien-financier-aux-organismes.aspx#jardins>

Les jardiniers intéressés devront soumettre leur demande avant le 22 septembre 2017 pour 2018.

- 30 -

Sources :

Stéphanie Daigneault, agente d'information
CISSS de Laval
450 978-8300, poste 18295
sdaigneault_reg13@ssss.gouv.qc.ca

Carole Gamache, conseillère en communication
Ville de Laval
450 978-6888, poste 7402
c.gamache@laval.ca